



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 8 décembre 2015
19 heures 00

CR/MG

N° 001919

Politique de la Ville -
Contrat de ville -
Actions de la ville
d'Apt dans le cadre
de la programmation
2015

Affiché le :

Le mardi 8 décembre 2015 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 02 décembre 2015, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Maryse LAMY (Conseillère Municipale).

ONT DONNE PROCURATION : Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt)

M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint)

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 1
- Maryse LAMY

ABSTENTION(S) : 0

Lors de sa séance du 23 juin 2015, le Conseil Municipal a approuvé la version finale du contrat de ville 2015-2020 dont la signature a eu lieu le 16 juillet 2015 à Apt par les différents partenaires de la politique de la ville.

Les thèmes qui ont été retenus pour agir sur le quartier prioritaire d'Apt sont les suivants:

- Habitat et espaces publics,
- Tranquillité publique et lutte contre la délinquance,
- Développement économique et emploi,
- Jeunesse, parentalité et éducation,
- Culture et sport,
- Santé,
- Accès aux droits et lutte contre les discriminations.

Les actions associatives retenues dans le cadre de la programmation 2015 du contrat de ville ont été présentées lors de la séance du 8 septembre 2015 de la Délégation Spéciale d'Apt. La délibération prise lors de cette séance a permis le versement des subventions aux opérateurs concernés.

En ce qui concerne les actions portées par les services et le CCAS de la ville d'Apt, elles ont fait l'objet d'une validation du comité de pilotage réuni le 5 juin 2015 au même titre que les actions associatives. L'intitulé de ces actions et la participation financière des partenaires sont détaillés ci-dessous :

Intitulé de l'action	Porteur de l'action	Coût de l'action	Apt	CCPAL	Etat*	CR PACA	CD84 à confirmer	CAF	MSA à confirmer
TRANQUILLITE PUBLIQUE ET LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE									
Semaine de la laïcité et lutte contre le racisme	Pôle Prévention	7.200 €	1.550 €		1.000 € Acsé	1.550 €	2.000 €		
JEUNESSE PARENTALITE ET EDUCATION									
Classe Inclusion Remobilisation	Pôle Prévention	16.100 €	8.900 €	700 €	2.500 € FIPD	2.000 €	2.000 €		
Cellule de veille éducative	Pôle Prévention	6.300 €	3.000 €		1.100 € Acsé	1.100 €	1.100 €		
Contrat Local d'Accompagnement Scolaire	Service Animation Jeunesse	66.600 €	38.550 €		6.000 € Acsé			21.645 €	400 €
SANTE									
Coordination Atelier Santé Ville	CCAS	20.000 €	10.000 €		10.000 € Acsé				
Action d'information sur le saturnisme	CCAS	2.000 €	1.000 €		1.000 € Acsé				
Intitulé de l'action	Porteur de l'action	Coût de l'action	Apt	CCPAL	Etat*	CR PACA	CD84 à confirmer	CAF à confirmer	MSA à confirmer
INGENIERIE									
Equipe opérationnelle du contrat de ville	Service Politique de la Ville	33.000 €	25.000 €		8.000 €				
TOTAUX									
Totaux des participations financières		151.200€	88.000 €	700 €	27.100 € Acsé 2.500 € FIPD	4.650 €	5.100 €	21.645 €	400 €

* : Financements de l'Acsé (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances) et du FIPD (Fonds interministériel de Prévention de la Délinquance)

Les financements proposés par le Conseil Départemental de Vaucluse (CD84) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) doivent être validés par leurs instances décisionnelles.

En 2015, la participation financière de la commune d'Apt s'élève à 88 000 € pour les actions menées par les services municipaux œuvrant dans le cadre de la politique de la ville.

LE CONSEIL MUNIIPAL A LA MAJORITE

Vu l'avis favorable de la commission Politique de la ville du 1^{er} décembre 2015.

Vu le compte-rendu de la réunion du comité de pilotage du contrat de ville d'Apt en date du 5 juin 2015 arrêtant la liste des projets à financer pour 2015,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2015 approuvant le contrat de ville 2015-2020,

Prend acte de la programmation 2015 du contrat de ville d'Apt arrêtée par le comité de pilotage du 5 juin 2015, jointe en annexe de la présente.

Autorise la commune d'Apt à percevoir les subventions des partenaires financiers du contrat de ville dans le cadre de la programmation 2015 pour les actions menées par les services municipaux.

Dit que la dépense de 88 000 € est inscrite au budget primitif de 2015.

Autorise Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI